

althes

+ *Mobility Care*



www.althes.fr



Sommaire

<i>Contexte</i>	<i>p. 3</i>
<i>Le Constat : société & CPAM</i>	<i>p. 4</i>
<i>Les Besoins des PMR</i>	<i>p. 7</i>
<i>L'Offre Althes</i>	<i>p. 10</i>
<i>Contact</i>	<i>p. 15</i>



Le contexte



Le sujet du transport sanitaire est à l'agenda des pouvoirs publics depuis 2010.

Depuis cette date, des corps d'inspection et des parlementaires observent le secteur devenu une priorité de la gestion du risque de l'Assurance Maladie. Les constats qu'ils formulent dans leurs rapports sont alarmants. Ils alertent sur le coût galopant d'une facture qui peut s'expliquer en partie par l'évolution des besoins.

Le montant de la dépense générée par le transport sanitaire représente plus de **4,3 milliards d'euros par an**. À titre de comparaison, les honoraires versés aux généralistes s'élèvent à 8 milliards d'euros chaque année.

Le montant des dépenses de transport sanitaire affiche une progression inquiétante : de 2,3 milliards d'euros en 2003, elles sont passées à 4 milliards d'euros en 2014.

Si l'augmentation de la demande est réelle, elle ne suffit pas à justifier la hausse de la dépense. En effet, les taux d'augmentation de la demande et de la dépense diffèrent considérablement. Sur la période 2010-2014, les chiffres font apparaître une augmentation du nombre de patients transportés de **3,6 %** alors que les dépenses augmentent de **20 %**.

Cet écart s'explique par une évolution de l'offre vers les transports les plus coûteux et notamment par un **recours croissant au taxi conventionné** qui, en 2014, représente 40 % de la dépense globale de transport sanitaire... alors qu'en 2003, il n'en représentait que 20 %. Ce doublement de la part du taxi dans le transport sanitaire génère une **dépense élevée** si l'on considère son prix.

*Livre blanc
Santé Mobilité Services*

+ *Le Constat*



althes



Le Constat

La hausse des dépenses est en corrélation avec la multiplication des demandes de transport sanitaire qui s'expliquent notamment par deux facteurs : le vieillissement de la population et l'augmentation des Affections Longue Durée (ALD).

VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

« Si les tendances démographiques se poursuivent, la France comptera en 2050 74 millions d'habitants », soit **7 millions de plus** qu'au 1er janvier 2017 (66,9 millions), a indiqué l'INSEE.

En effet, au 1er janvier 2050, la France compterait plus de **20 millions de personnes de 65 ans ou plus**, soit 8,6 millions de plus qu'en 2013. La population des seniors augmenterait nettement plus que l'ensemble de la population, +1,5 % en moyenne par an. Les plus **de 75 ans** représenteraient **16,4 % de la population**, 12,1 millions de personnes, contre 9 % en 2013.

AUGMENTATION DE LA DÉPENDANCE ET ALD

La population française vieillit de plus en plus rapidement, entraînant une **augmentation potentielle de la dépendance** des personnes âgées de plus de 40% selon les chiffres de l'INSEE.

D'après un rapport publié par la cour des comptes, l'origine de la hausse des **ALD** serait due au **vieillissement** que connaît la population en France et à un contexte malheureusement favorable au développement de ce type d'affections.



AUGMENTATION DE LA DÉPENSE DUE AU RECOURS ABUSIFS AUX AMBULANCES ET TAXIS CONVENTIONNÉS (et rarification des VSL)

Les chiffres font apparaître une augmentation du nombre de patients transportés de 3,6 % alors que les dépenses augmentent de 20 %.

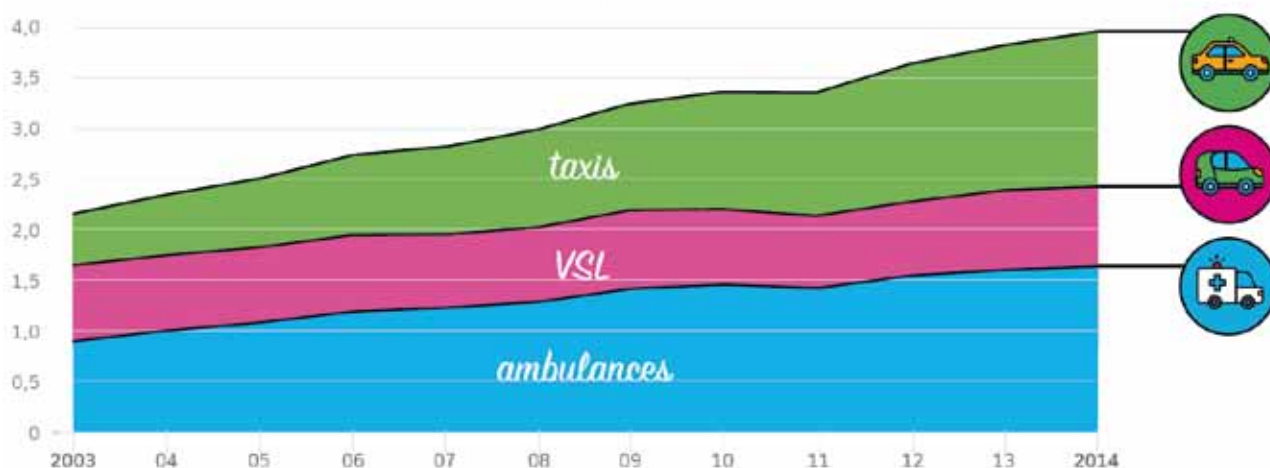
Cet écart s'explique par une évolution de l'offre vers les transports les plus coûteux et notamment par un recours croissant au taxi conventionné qui, en 2014, représente 40 % de la dépense globale de transport sanitaire... alors qu'en 2003, il n'en représentait que 20 %.

Ce doublement de la part du taxi dans le transport sanitaire génère une dépense élevée si l'on considère son prix.

Le coût moyen d'un trajet en taxi se chiffre à 48,90 euros alors que le coût moyen d'un trajet en VSL (Véhicule Sanitaire Léger) est de 32,80 euros.

Le transport partagé, qui est le mode le plus économique, ne représente quant à lui qu'une infime part du transport sanitaire, soit 12 %. (Livre blanc - Santé Mobilité Services)

Évolution de la répartition des dépenses de transport sanitaire remboursées (en Mds€)



MODE	Dépenses assurance maladie (en millions €)	Trajets (en millions)	Coût moyen assurance maladie (en €)	Coût d'un trajet type assurance maladie (en €)
AMBULANCES	1 306	14	91	87
TAXIS	1 344	27	49	32
VSL	676	21	33	24
AUTRES	107	5	24	5

Source : SNIIRAM – données de remboursement pour des soins exécutés en 2015 et liquidés jusqu'en avril 2016 pour le régime général (y compris les sections locales mutualistes)

+ 71 %

Progression de la dépense de transport sanitaire entre 2003 et 2014

12 %

Part du transport partagé en VSL

+ 49 %

Différence de prix moyen pour un trajet entre taxi et VSL

+ *Besoins des PMR*



althes



Les Besoins des PMR

La motorisation des ménages apparaît toujours plus faible au sein des foyers dans lesquels vivent des individus en situation de handicap.

Environ 30 % des personnes en situation de handicap (et un tiers des utilisateurs de fauteuil roulant) vivent dans un ménage non motorisé, contre 19 % des personnes sans handicap.



UNE AIDE A L'AUTONOMIE

Le vieillissement s'accompagne souvent d'une **perte d'autonomie** : la personne ne peut plus réaliser toutes les tâches du quotidien seule.

Aujourd'hui, près de 90% des Français souhaitent **vieillir chez eux**.

Les **besoins en déplacements** de santé évoluent avec une population qui vit plus longtemps, perd en autonomie, et bénéficie de plus en plus de soins itératifs pour soigner les maladies chroniques.

Dans ce contexte et pour favoriser l'autonomie et le maintien du lien social des personnes à mobilité réduite, **les transports de PMR vont s'accroître**.

DES VÉHICULES ADAPTÉS À LEUR SITUATION

Dans certains établissements, il est impossible de trouver un transport **assis** le soir ou le week-end.

Le transport couché est beaucoup plus disponible que le transport assis.

Les PMR ont besoin d'interlocuteurs, de sociétés de transport qui soient dotées des deux modes de transport (assis/couché).





Les Besoins des PMR

LA BIENTRAITANCE ET MEILLEUR TRAITEMENT DES PMR

L'Organisation mondiale de la santé (Oms) estime qu'une **personne âgée sur dix** est confrontée au moins **une fois par mois** à la **maltraitance**.

Mais ce chiffre ne reflète pas la réalité « *parce que les personnes âgées craignent souvent de signaler les cas de mauvais traitements à la famille, aux amis ou aux autorités* ».

La maltraitance des personnes vulnérables du fait de leur âge ou de leur handicap a longtemps été un phénomène sous-estimé et un tabou, d'autant qu'il s'agit d'une **réalité complexe et multiforme**.

Qu'elle soit familiale ou institutionnelle, elle reste encore très insuffisamment révélée et souvent difficile à appréhender, tant par son ampleur que par la nature des violences qui la caractérisent. Elle renvoie à une grande diversité de situations allant de la **négligence** à la **violence** active et recouvre des formes multiples.

La **bienveillance** est une manière d'être, d'agir et de dire, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins et à ses demandes, respectueuse de ses choix et de ses refus.

La volonté des PMR doit être **respectée** et les professionnels doivent se rendre **accessibles** et à leur portée, dans **l'écoute** et la **bienvveillance** face à leur vulnérabilité.



+ *L'offre Althes*



althes



althes

Une offre en adéquation avec les besoins de la CPAM

Pour garantir la qualité des soins et des prises en charge tout en pérennisant notre modèle de santé, nous avons développé une offre permettant à la CPAM de relever le défi de quatre transitions : *transition démographique, transition des territoires, transition numérique, transition écologique.*

UNE OFFRE MOINS CHÈRE ET À PRIX FIXES

Face aux défis auxquels la CPAM devra faire face, Althes, c'est la garantie pour la CPAM de faire des **économies**.

L'offre d'Althes est **2 à 3 fois moins chère** qu'une ambulance ou un taxi conventionné, d'autant plus que nous pratiquons les **prix fixes** :

- Prise en charge : 34,90 €
- Frais kilométrique : 1,54 €
- Heure d'attente : 31,60 €

UNE OFFRE DE TRANSPORT PARTAGÉ

Le transport partagé, plébiscité par les patients qui y voient un **moment de détente** et de **sociabilité**, constitue une opportunité de réduire l'**impact environnemental** des déplacements de santé mais également de **réelles économies** pour la CPAM.

Nous avons donc complété notre offre de base, par une offre de **transport autonome partagé** avec une offre dégressive -25% si 2 pers. transportées, -40% si 3 pers...





althes

Une offre en adéquation avec les besoins de la CPAM

UNE PLATEFORME UNIQUE

Premier service de gestion de transports PMR en France

Avec la [plateforme Althes - Mobility Care](#), les établissements de santé vont réellement faire des [économies](#) en dégageant du temps à leurs équipes et en améliorant la [qualité](#) de leur service.

La plateforme permet une [centralisation des commandes](#), par les établissements de santé, permettant d'avoir une [vision d'ensemble](#) sur le besoin de transport et sur la [dépense générée](#).

Pour [optimiser les flux de patients](#), Althes Mobility Care combine [outils numériques](#) (logiciel, portail statistique, géolocalisation...) et [accompagnement](#) personnalisé (plateau d'opérateurs 24/7).

UNE SÉCURISATION DES FLUX

Avec la plateforme Althes - Mobility Care, nous assurons [une traçabilité des flux de transports](#) mais aussi [financiers](#) grâce à la [blockchain](#).

Notre blockchain sert à [sécuriser](#) les échanges mais aussi à les rendre [transparents](#).

Grâce à notre plateforme Althes - Mobility Care, la CPAM pourra [télécharger](#) l'historique de toutes les opérations et les éléments concernés (montants, horodatage...), comme un [livre de compte partagé](#) et consultable à tout moment.





althes

Une offre en adéquation avec les besoins des PMR

UN TRANSPORTEUR ÉTHIQUE

Althes, c'est la garantie d'un **autre regard sur le métier**, le savoir-faire en plus !

Pour offrir à nos transportés une **qualité** de service sans compromis, nous sommes animés par des **valeurs humaines** et de hautes **exigences professionnelles**.

En effet, Althes place au cœur de ses interventions, la **proximité et le dialogue** avec ses patients. Le savoir-faire des chauffeurs va bien au-delà d'un simple transport de personnes : ce sont également **des auxiliaires de soin** avant tout, impliqués dans l'état de santé moral et physique des personnes blessées, handicapées ou malades.

Althes propose un service des plus qualitatifs avec une équipe **formée à l'accompagnement des personnes mobilité réduite**. Les patients sont accompagnés jusqu'à domicile et laissés en sécurité.



DU PERSONNEL HAUTEMENT FORMÉ

Notre personnel est à la base des ambulanciers reconvertis dans le domaine du transport de personnes à mobilité réduite.

Nos chauffeurs ont tous un **diplôme d'auxiliaire ambulancier** (voire du DEA (diplôme d'Etat)) sont tous **formés au métier de transport de personnes à mobilité réduite** (stage obligatoire).

Une double expertise qui permet au personnel d'Althes de rester tout au long du processus de transport au service du transporté et de rester à son écoute d'une part mais également de le rassurer d'autre part. C'est grâce à nos valeurs fondamentales que les chauffeurs d'Althes peuvent aujourd'hui apporter **un soutien et une assistance personnalisée** à chaque PMR transportées.

DES VÉHICULES ÉQUIPÉS

Althes profite d'une base de véhicules **équipés et de tout confort**. Nos véhicules font l'objet d'une maintenance continue et de procédures d'hygiène et de désinfection strictes. Nous mettons à votre disposition des véhicules aménagés pour les **personnes en fauteuil roulant** et des chauffeurs-accompagnateurs formés à l'accompagnement des personnes handicapées ou à mobilité réduite. Tous nos véhicules sont dotés de **défibrateurs** ainsi que d'une **trousse médicale**.



althes

Une offre en adéquation avec les besoins des PMR

UNE PLATEFORME POOL

Le but est de proposer une **plateforme pour transport partagé** (*service pool*) afin de **centraliser** les commandes et atteindre un volume de transport propice à la **rationalisation** et **optimisation** des flux.

Cette plateforme tend à améliorer le taux de regroupement des patients et les distances parcourues, tout en respectant leurs critères de satisfaction : qualité de l'expérience de co-transport et ponctualité.

BOUTON CONNECTÉ

Althes a développé un **bouton connecté** pour **faciliter le quotidien** des PMR et favoriser leur **autonomie**.

« **Smart Althes** » est un petit bouton sans prétention, mais qui vient répondre à un besoin; celui de la **commande d'un transport autonome en 1 geste**.

Un interrupteur connecté, indépendant du Cloud, facilement paramétrable pour déclencher les actions qu'on souhaite sur nos systèmes. Et ceci à un prix très abordable.

UNE OFFRE DE PROXIMITÉ

La réorganisation de la carte de santé, la spécialisation et la concentration des Établissements, la lutte contre la désertification médicale donnent une place nouvelle aux transports, véritable cordon entre les patients et les centres de soins.

Althes a développé une offre qui s'adapte à des **types de situations très divers** : zones rurales, fermées ou à accès restreint, espaces piétonniers.

UNE OFFRE DE SERVICES À LA PERSONNE

Dans son plan d'action 2018-2020, Althes ambitionne de développer une **gamme de services à la personne** visant le public PMR.

Ainsi, une **aide supplémentaire** serait proposée à la PMR dépendante pour lui faciliter les tâches quotidiennes comme faire ses courses, se rendre à la pharmacie en vue d'y chercher ses médicaments...



Karim Daoud
Président Directeur Général

E-mail : contact@althes.fr
Téléphone : 01 58 34 35 36
Mobile : 07 68 57 80 45

ALTHES
18, rue Truffaut
75017 Paris



althes
+ *Mobility Care*

althes

+ *Mobility Care*

